

Préambule

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation.

Votre formation aura lieu chez S'COOL AUTO (bureaux à Envermeu, Les Grandes-Ventes, Saint Martin en Campagne - Petit-Caux).

L'examen théorique se passe avec SGS Objectif Code situé ZI, rocade de Dieppe à Rouxmesnil-Bouteilles (76370).

L'examen pratique de conduite a pour point de départ la ZAC, route du Vallon à Dieppe (76200).

1

LE PARCOURS THÉORIQUE (Code)

1.1 - LA FORMATION AU CODE

La formation théorique portant sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie à votre rythme,

- dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box) ou avec un enseignant (vérifier les heures de présence de l'enseignant sur le tableau d'affichage)
- ou via Internet (code en ligne).

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Pour répondre aux nouvelles attentes de cet examen, S'Cool-Auto propose **une formation complète et accessible à tous grâce à une pédagogie simple et efficace.**

La **préparation du Code** se passe en **3 étapes** :

1. **J'apprends** :
Vous regardez les vidéos et lisez les fiches des cours des 9 Thèmes officiels du code de la route. Vous pouvez aussi vous tester sur les 5 questions QCM à la fin des fiches et des vidéos.
2. **Je m'entraîne** :
Vous vous entraînez avec des séries comme à l'examen de 40 questions sur les 9 thématiques.
3. **Je m'évalue** :
Vous vous évaluez en réalisant les séries "examen blanc" qui sont exactement au même format que les questions que vous aurez pendant le vrai examen et font appel aux mêmes connaissances requises.

Au total, **plus de 3 000 questions sont disponibles** pour vous préparer au mieux à votre épreuve.

Enfin, une **barre de progression** vous permet de **suivre votre avancée dans l'apprentissage du Code.**

Lorsque vous aurez atteint **80 %** dans la barre de progression située en haut de la plateforme, **vous pourrez passer le code en toute tranquillité.**

1.2 - L'EXAMEN THÉORIQUE GÉNÉRAL (ETG)

Inscription à l'examen

L'épreuve du Code de la route a été **privatisée**. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des **quatre opérateurs privés** qui ont l'**agrément** pour faire passer l'examen.

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un **numéro NEPH valide**, qui vous est **fourni par la Préfecture** lors de l'enregistrement de votre dossier.

Avant l'examen

Soyez à l'heure ! Comme pour tout examen, vous ne devez pas être en retard. Il est préférable d'être sur le lieu de rendez-vous au moins **20 min avant le début de l'épreuve**. L'examineur n'attendra pas les retardataires pour débiter la séance.

Il faut impérativement préparer :

- Votre **pièce d'identité** ;
- Votre **convocation** à l'examen **envoyé par mail** après l'achat de votre place d'examen.

L'examineur **vérifiera votre identité** avant le début de l'épreuve. Vous devrez ranger tous vos effets personnels, montre, sacs, téléphone portable, dans un casier verrouillé.

Pendant l'examen

Selon les opérateurs privés, vous passez votre examen soit sur **tablette tactile** (La Poste) soit sur **ordinateur** (Point code).

Cet examen commun est composé de **40 questions** tirées au sort dans la banque officielle de **1 000 questions**, réparties autour des **9 thèmes officiels** :

L : Dispositions légales en matière de circulation routière

C : Le conducteur

R : La route

U : Les autres usagers de la route

D : Réglementation générale et divers

P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule

M : Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite

S : Équipements de sécurité des véhicules

E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Vous avez droit à **5 erreurs**. Vous réussissez donc l'épreuve lorsque vous obtenez au moins **35 bonnes réponses**.

Chaque candidat a une série différente de son voisin car elle est tirée au sort et rattachée à votre numéro NEPH. Cela ne sert donc à rien d'essayer de regarder votre voisin. Vous n'avez pas les mêmes questions !

2 formats de visuels sont proposés : des **photos statiques** et des **vidéos** (4 maximum par série).

Regardez bien les photos et cherchez les indices dans les rétroviseurs intérieurs et extérieurs ainsi que sur le tableau de bord. Si des zones ne sont pas visibles, cela signifie qu'il n'y a pas de danger.

Soyez attentifs à **toute la durée de la vidéo**. La question ne sera posée qu'à la fin de celle-ci et vous ne pourrez pas la revoir.

4 formats de questions sont proposés :

- Question(s) à 2 réponses ;
- Question(s) à 3 réponses ;
- Question(s) à 4 réponses ;
- Double(s) question à 2 réponses chacune.

Il y a toujours au moins une réponse juste et au moins une réponse fausse.

- Selon le type de questions, il peut donc y avoir jusqu'à 3 propositions vraies ou 3 propositions fausses.
- Soyez attentifs aux doubles questions : les 2 réponses de l'une des 2 questions peuvent être toutes les 2 vraies ou toutes les 2 fausses.

Lorsque vous répondez aux questions, sauf indication contraire, vous n'êtes pas en période probatoire. Vous avez une réserve de puissance suffisante pour dépasser.

Enfin, vous avez **20 secondes pour répondre** une fois que la question a été posée donc prenez le temps de réfléchir et ne vous précipitez pas.

Pour déjouer les questions pièges, soyez vigilants :

- **Observez** la photo dans son ensemble et sachez **repérer** l'élément perturbateur.
Cet élément a été placé sur la photo pour vous faire penser que la réponse tombe sous le sens. En réalité, il y a souvent un élément en 2e plan qui doit vous mettre sur la bonne piste.
- Faites la différence entre « **Je peux** » et « **Je dois** » :
Analysez bien la situation pour déterminer si vous êtes contraint par le code la route d'effectuer une manœuvre ou bien s'il s'agit simplement d'une possibilité, non d'une obligation.
- **Analysez** bien les questions **en deux parties**, ne mélangez pas vos réponses.

Le nombre de bonnes réponses ne peut pas être égal au nombre de réponses proposées. Par ailleurs, pour que le point vous soit accordé sur une question en deux parties, il faut avoir donné toutes les bonnes réponses.

En clair, il n'y a pas de « demi-point » accordé.

Vous répondez aux questions en cochant les cases A, B, C ou D selon les formats des questions en appuyant directement avec votre doigt sur les tablettes tactiles ou avec la souris sur les ordinateurs. Vous pouvez modifier vos réponses avant la fin des 20 secondes en décochant les cases de la même manière

Après l'examen

Votre **résultat** sera **envoyé par mail le jour J. à votre auto-école**

Ce mail vous communiquera le **nombre de fautes** que vous avez commises pour chaque thème et vous aurez donc **votre résultat : favorable ou défavorable**.

Ce mail sert de **justificatif d'obtention du code de la route** en cas de résultat favorable. Aucun autre document ne vous sera remis par votre auto-école ou la préfecture.

Gardez-donc précieusement ce document.



2.1 - LA FORMATION À LA CONDUITE

Évaluation de départ

- Obligatoire, ce questionnaire d'1 heure environ, en voiture et/ou en ligne, permet d'évaluer vos compétences initiales et d'estimer le nombre d'heure de formation dont vous aurez besoin. Il s'agit d'un prévisionnel.

Pendant la phase pratique,

vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

De l'**écoute pédagogique** vous sera proposée.

En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

Information

- Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut avoir obtenu l'**examen théorique général du permis de conduire** (code de la route).
- Le nombre maximum de présentations à cet examen est de **5** sur une période de **5 ans** à compter de la réussite de votre examen théorique général du permis de conduire.

2.2 - L'EXAMEN PRATIQUE

Inscription à l'examen

Quand ? Lorsque vous vous sentez prêt à passer cet examen, votre moniteur vous inscrit en préfecture. Vous recevrez par la suite votre convocation à l'examen avec la date, l'heure et les lieux de rendez-vous de l'examen.

Avant l'examen

Soyez à **l'heure le jour J**, et vérifiez bien que vous avez pris votre **pièce d'identité** et votre **convocation**. Le cas échéant pensez à votre livret d'apprentissage (conduite supervisée, accompagnée et candidat libre).

Votre examinateur sera amené à effectuer le contrôle de ces documents avant le début de l'examen.

Pendant l'examen

Pendant environ 32 minutes, vous allez être évalué sur un parcours qui comporte des passages en et hors agglomération. Votre examinateur va vérifier votre capacité à déceler les changements de contexte sur la route et à vous y adapter.

Dans tous les cas il faudra conduire de façon effective et à allure soutenue sur route et sur autoroute. Votre examinateur va vous donner des instructions directionnelles simples. Cependant, avec le stress, il est possible que vous ne compreniez pas ou que vous n'ayez pas entendu ce qu'il vous a dit, dans ce cas n'hésitez surtout pas à le faire répéter plutôt que de commettre une erreur.

Votre mission est de **lui faire partager votre assurance et votre autonomie** au volant. Si vous y parvenez, il n'y a pas de raison pour que l'épreuve ne se passe pas bien. Il faudra également lui montrer que vous avez conscience des risques grâce à votre conduite en toute sécurité.

Votre conduite va être ponctuée par plusieurs « sous épreuves » :

- Test de vue
- Vérifications intérieures et extérieures
- Freinage de précision
- Manœuvre en marche arrière

Barème et notation :

Cet examen est noté sur 31 points. Pour être admis il faut obtenir au minimum 20 points et ne pas commettre de faute éliminatoire.

Il y a 5 niveaux d'appréciation :

- **E** : faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers.
- **0** : le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.
- **1** : 1 point obtenu.
La compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète.
Exemple : le clignotant est mis en tournant.
- **2** : 2 points obtenus.
La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable.
Exemple : le clignotant est parfois mis tardivement.
- **3** : 3 points obtenus.
La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.

Quelle que soit l'erreur que vous avez commise, si l'inspecteur intervient physiquement sur les pédales ou le volant, cela sera forcément considéré comme une faute éliminatoire.

À noter : une intervention verbale de l'examineur n'est pas forcément synonyme d'élimination. Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite et cela est une bonne chose. Vous restez un jeune conducteur avec des qualités et des défauts qui sont pardonnables. Servez-vous alors de ses conseils pour mieux faire !

Après l'examen

Votre **résultat** sera **envoyé par mail le jour J. à votre auto-école**

Ce mail vous communiquera le **nombre de fautes** que vous avez commises pour chaque thème et vous aurez donc **votre résultat : favorable ou défavorable**.

Ce mail sert de **justificatif d'obtention du code de la route** en cas de résultat favorable. Aucun autre document ne vous sera remis par votre auto-école ou la préfecture.

Gardez-donc précieusement ce document.

